

(N° 99.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 25 JUIN 1844.

Rapport fait par M. le Comte *De Ribaucourt*, au nom de la Commission des Naturalisations, sur la demande du Sieur *Léopold-Joseph Naverdet*.

MESSIEURS,

Le Sieur Léopold-Joseph Naverdet, employé à la direction de la poste aux lettres, à Gand, sollicite la naturalisation ordinaire.

Il est né à Lille, le 28 février 1815. Son père était dans les troupes ; sa mère est belge de naissance. Ayant, à l'âge de neuf ans, perdu ses parents, il a été recueilli par une tante qui habitait Gand, y a été élevé et y a tiré au sort pour la milice nationale. Le 18 mai 1833, il s'est engagé volontairement pour le terme de 8 ans au 2^{me} régiment de chasseurs à cheval, où il a obtenu, le 7 février 1835, le grade de maréchal-des-logis chef, et où il a été attaché comme secrétaire à l'état-major du régiment.

D'après les informations qui ont été prises par votre Commission des Naturalisations, le pétitionnaire est employé actuellement au bureau de la poste aux lettres à Gand, et son chef le trouve digne de la faveur qu'il demande.

Ce jeune homme se distingue par sa bonne conduite, son instruction et son attachement à remplir ses devoirs.

Les autorités consultées lui ont donné des avis favorables.

Le 1^{er} février dernier, la Chambre des Représentants a pris sa demande en considération, à la majorité de quarante-deux suffrages contre seize.

CHRISTYN, Comte DE RIBAUCOURT, Rapporteur.